

Permanence de la Cellule de signalements

Du 15 janvier 2025 au 30 juillet 2025



La Cellule de signalements, à la disposition des étudiant-es et des personnels de l'université, se dote d'une permanence d'accueil et d'information tous les mercredis matins, de 8h30 à 12h30 en salle J007.

La Cellule de l'université permet de recueillir les signalements de toute personne victime ou témoin de discrimination, de harcèlement ou de violences sexistes et sexuelles. C'est un dispositif gratuit et confidentiel, qui propose une prise en charge globale : écoute, accompagnement, et orientation vers des partenaires extérieurs si nécessaire.

La permanence d'accueil et d'information tous les mercredis matins est sans rendez-vous, afin d'orienter les personnes qui souhaitent déposer un signalement ou ont des questions sur la démarche.

La permanence de la Cellule sera assurée en alternance avec le Point Justice, qui se tient le deuxième mercredi du mois. Si vous souhaitez plus d'informations sur le Point Justice et prendre rendez-vous avec un-e avocat-e

Si vous pensez avoir été témoin ou victime de pratiques discriminatoires ou de violences, si vous ressentez le besoin d'être accompagné-e et soutenu-e, vous pouvez contacter :

- * La Cellule de signalements de l'université : le mercredi matin de 8h30 à 12h30 en J007, ou par mail [✉ cellule-signalements@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:cellule-signalements@u-bordeaux-montaigne.fr)
- * L'infirmière de l'université Anne Strazielle, 05 57 12 47 67, [✉ anne.strazielle@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:anne.strazielle@u-bordeaux-montaigne.fr)
- * Le bureau d'aide aux victimes du Commissariat de Bordeaux, [✉ victime-bordeaux@interieur.gouv.fr](mailto:victime-bordeaux@interieur.gouv.fr)
- * Violences Femmes Info : 3919, la ligne d'écoute nationale destinée aux femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, à leur entourage et aux professionnel-les. Gratuit et anonyme.
- * Le Défenseur des droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/>

Lire également :

En savoir plus sur la cellule de signalements



Étudiant-es, personnels de l'Université Bordeaux Montaigne, si vous êtes victime ou témoin d'acte de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes, la cellule de signalements de l'université est à la disposition de tous les membres de la communauté Bordeaux Montaigne. Composition, fonctionnement, traitement et suivi des signalements, lisez toute l'info.

[en savoir plus +](#)